

Prochaine réunion du club :

Jeudi 15 mars à partir de 19 heures 30 au local habituel

"Café de la Paix", place du Sablon à Wavre.

- "Premiers vols aériens de Belgique par Jean Deraed
- Réalisations intermembres à partir de 20 heures 15
- Distribution des nouveautés
- Tombola gratuite et tombola payante, animées par Joseph Hoeyenbrugge et Jean Deraed.

Lots de la tombola payante :

Belgique N° 1789/94 (10) Thémabelga 75 ***	2.000 F
Belgique N° 1139/46 Indépendance Congo ***	700 F
Belgique N° 1627/35 (2) Belgica 72 ***	600 F
Belgique N° 987/89 Mozart ***	550 F
Belgique N° 961/63 Floralies gantoises 55 ***	500 F
Belgique N° 602 Pour nos prisonniers **	300 F
Belgique N° 1225/30 Handicapés ***	250 F
Belgique 100 timbres-poste spéciaux ob.	500 F
France N° 1363/65 Tableaux ***	105 FF
Congo N° 524/31 Université Lovanium (FDC)	300 F
France N° 1366/69; 1380/81 Croix-Rouge ***	27 FF
France N° 1382/86; 158/62 Personnages... ***	27 FF

Grande vente de printemps

Lors de la réunion du mois d'avril prochain, nous organiserons une grande vente de printemps avec des lots sélectionnés. La cote minimum est fixée à 500 FB ou 100 FF.

Les lots pour cette vente exceptionnelle seront acceptés jusqu'à la réunion du jeudi 15 mars.

Voilà une belle occasion de réaliser de bonnes affaires tant pour les acheteurs que pour les vendeurs.

Poste restante

Lors d'un contrôle routier, des policiers ont eu la surprise de découvrir 150 kilos de courrier "en souffrance" dans la voiture d'un facteur : "Il y en avait partout, sur les sièges, dans le coffre. Il n'y avait plus de place que pour le conducteur".

Interrogé, le facteur a expliqué qu'il était "débordé par son travail et qu'il n'avait pas le temps de tout distribuer". Une perquisition à son domicile de Reims a permis de retrouver un autre stock de courrier qui n'avait pas été acheminé depuis plusieurs mois.

"LE SOIR" vendredi 9 février 1990.

PETITES ANNONCES

A vendre collection complète de tous les timbres belges neufs, depuis 1960. De 1960 à 1970, en un exemplaire; de 1970 à 1990, en deux exemplaires. Classés par ordre d'émission - datés - titrés - réunis en albums. Faire offre au 010/22.83.09

A vendre timbres de tous pays.
Mme BURETTE, rue Barrière Moye, 28, 4e étage - (010/22.41.90)

Offre 30 F pour 140 points Delhaize, toutes quantités.
Georges MAZY, rue de la Source, 16 - Wavre - (010/22.56.69)

Recherche articles philatéliques extraits de journaux.
Pierre VANSEVER, rue du Ronvau, 3 à Chaumont-Gistoux.

Recherche plaques de muselet de bouteilles de champagne, blanquette de Limoux, vins mousseux...

Recherche revue "Der Adler" n° 12 de 1940.

Recherche livres de Maurice Carême : "Chansons pour Caprine", "Petite Flore", "Lancelot", "Sortilèges", "Bruges".

Recherche anciennes cartes postales illustrées de WAVRE et MELLET.

Recherche almanach du "SOIR" de 1890 à 1911 - 1920 - 1921 - 1924 - 1927 - 1930 - 1933 et 1934.

A vendre points Artis-Historia : 40 F le cent; 35 F le cent par 10.000.

Guy OTTEN, rue Haute, 24 - 1300 Wavre - Tél. : 010/22.25.12

Recherche Belgique N° 335 et 338 seuls sur documents (carte-postale, imprimés, bandes journaux...)

Faire offre au président.

Recherche articles philatéliques concernant le 10 centimes - émission 1884 - N° 46

J. Cl. GYPENS, clos des Mésanges, 64 - 1342 Limelette (010/41.92.94)

Exposition à Rixensart

Les 24 et 25 mars, le cercle philatélique de Rixensart organise une exposition en la salle Martin Luther King, école communale du Centre à Rixensart.

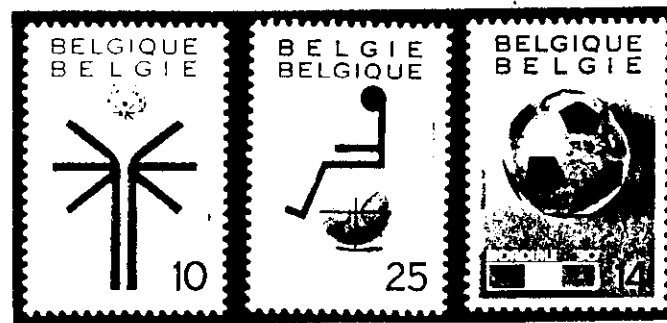
Vous y êtes cordialement invités.

Nouveaux timbres belges

Le 12 mars 1990, un timbre-poste spécial consacré à la "Journée Internationale des femmes" sera émis, à raison d'un million huit cent mille exemplaires. La prévente aura lieu les 10 et 11 mars à l'Athénée Fernand Blum, avenue de Roodebeek, 103 à 1040 Bruxelles; ainsi qu'à l'école communale, chemin de la Rhur, 6329 - Pont-à-Celles et à l'Hôtel de Ville, place André Renard à Wanfercée-Baulet.



Le 19 mars, trois timbres-poste spéciaux consacrés aux "Sports" seront émis. Le 10 F sera tiré à 2.400.000 exemplaires; le 14 F le sera à 3.000.000 d'exemplaires et le 25 F à 1.800.000 exemplaires. La prévente aura lieu les 17 et 18 mars au Musée des Postes et Télécommunications, place du Grand Sablon, 40 à 1000 Bruxelles; à la Maison picarde, place de Picardie à 7700 Mouscron et à la Salle des Loisirs, avenue Paul Pastur, 3 à 6100 Mont-sur-Marchienne.



DES TIMBRES-POSTE MOINS CONNUS

LES TIMBRES POUR LE BUREAU DE POSTE BELGE EN CHINE

En 1906, le Gouvernement belge voulant créer à l'usage de ses nationaux, un Bureau de Poste dans sa concession chinoise, fit procéder à des essais de surcharges sur des timbres en cours à cette époque. (photo)



Sur réclamation de l'Allemagne, il ne fut pas donné suite à ce projet, mais des feuilles de timbres avaient été surchargées. La production fut détruite... est-ce un terme Administratif ?

On trouve trois surcharges sur timbres au Type Armoiries, à savoir : CHINE sur une ligne.

CHINE et la valeur (2 - 5 - 10 cms) sur deux lignes.

CHINE et la valeur, sur les mêmes valeurs, mais avec les caractères plus courts (10 mm au lieu de 11 mm).

Les valeurs de 1 - 2 et 5 cms sont du Type "Armoiries" de 1893, n° de catalogue 53 - 55 et 56.

Toutes les autres valeurs sont du type "Grosse Barbe", n° 74 - 76 - 78 à 80.

Toutes les surcharges sont typo, encre noire.

Au type 1, nous trouvons :
 CHINE le n° 53 (1 cm gris)
 le n° 55 (2 cms brun)
 le n° 56 (5 cms vert)
 le n° 74 (10 cms rose)
 le n° 76 (25 cms bleu)
 le n° 78 (50 cms gris)

Au type 2, nous trouvons :
 CHINE et Cents. le n° 55 avec surcharge 1 cent,
 le n° 56 avec surcharge 2 cents,
 le n° 74 avec surcharge 4 cents,
 le n° 76 avec surcharge 10 cents,

Au type 3, nous trouvons :
 caractères plus courts le n° 55 avec surcharge 1 cent,
 le n° 55 avec surcharge 2 cents,
 le n° 56 avec surcharge 2 cents,
 le n° 74 avec surcharge 4 cents,
 le n° 76 avec surcharge 10 cents,
 le n° 78 avec surcharge 20 cents.

En général, il s'agissait d'essais, chaque exemplaire était revêtu de la surcharge noire en petits caractères "Spécimen", mais on connaît également ces exemplaires sans surcharge et ils sont beaucoup plus rares.

En 1988, lors d'une grande vente à Bruxelles de la Maison Williame, trois valeurs du type 2, soit 1 cent - 10 cms et 20 cms avec marque "Spécimen" étaient estimées de 20.000 à 40.000 F.B. !!!

QUAND L'HISTOIRE VIENT AU SECOURS DE LA RECHERCHE PHILATÉLIQUE

Pour donner suite à la rubrique "Timbres pour le Bureau de Poste Belge en Chine"

Je reprend l'histoire du Royaume sous Léopold II.

Léopold II rêvait d'obtenir une concession qu'il allait obtenir plus tard. Le 24 janvier 1874, il écrivait à Lambermont "Nous devons tâcher de nous associer à chacun des projets de Chemin de Fer en Chine, ne faudrait-il pas envoyer des Ingénieurs, que ce soit des Ingénieurs des Mines et des Ponts et Chaussées, afin de pouvoir le cas échéant offrir à Pékin de bons conseils pour la construction de digues ?" Le Chemin de Fer de Pékin à Hankow, que nos compatriotes construisirent dans la suite, fut le résultat de longues veillées du roi.

La Chine lui était toujours apparue comme une terre aux ressources immenses et fécondes pour les activités économiques.

Il saisit l'occasion d'une visite en Europe du célèbre Li-Hung-Chang, Vice-Roi du Petchili (Golf des côtes Chinoises, au nord des Chan-Tong) il l'invita au Palais de Bruxelles, et il lui montra les services que la Belgique pouvait rendre à son pays, en l'équipant et en y créant des Chemins de Fer et des routes, tout en exploitant du charbon, il fit comprendre que la Chine n'avait rien à craindre d'un petit pays comme la Belgique.

Après de longues négociations, une Société d'Etude des Chemins de Fer en Chine fut créée, elle obtint par contrat du 21 juin 1898, la concession du Chemin de Fer reliant "Pékin à Hankow" appelé à traverser du Nord au Sud, la partie la plus peuplée et la plus vieille de Chine.

Par la suite, le roi comptait obtenir la concession de Hankow à Canton, mais en 1905, les chinois demandèrent le rachat de cette dernière ligne, le groupe belge dut céder en ayant réalisé des bénéfices importants. On assista par la suite à l'abandon du vieux système de l'Empire Manchou, pour céder la place à un gouvernement national chinois, qui allait empêcher l'installation d'un régime qui préluait une politique de partage, ressemblant, à un semi-colonialisme, à l'époque appelée "Break-up-China" par le groupe américain, les groupes concessionnaires en Chine, avec bases militaires : Russie, Angleterre, Allemagne, France.

LA CONCESSION BELGE EN CHINE : le groupe américain céda rapidement le rachat de sa part à la Chine, Léopold II malgré de fortes pressions, dut céder à son tour, en laissant un projet mûrement réfléchi, qui visait au renforcement de notre économie par la rentabilité de la concession, les comptoirs furent abandonnés, sans Bureau de Poste Belge en Chine. Mais la Belgique laissait sa renommée dans une importante partie du globe; avec la construction d'une

partie du réseau ferrovière de la Chine.
Et voilà pourquoi les timbres-poste pour le Bureau de Poste en Chine ne furent pas émis, avec des exemplaires ayant échappés à la destruction.

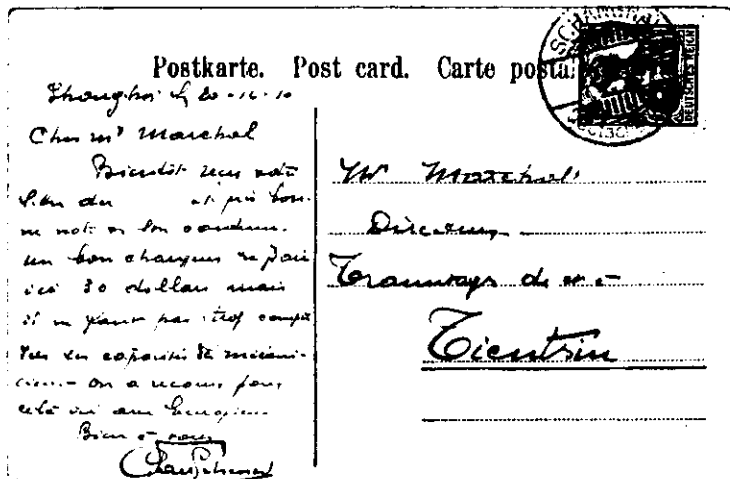
Ci-dessous : BUREAU DE POSTE DE CHINE

Carte postale avec timbre de Chine de 1 cent. jaune-orange, de 1897.
Légende Impériale Chinoise, Bureau de Poste de Schangaï vers Tientsin pour la Compagnie des Tramways. Légende "Carte-Postale" en neuf langues



BUREAU DE POSTE ALLEMAND. Même destination.

Carte Postale envoyée le 20.12.10 tampon à main Scha.ngaï Deutsches-Post - Timbre d'Allemagne avec surcharge gothique de 1905, 4 cents sur 10 pf rose, légende "Carte-Postale" en trois langues.



D'après le Cercle d'Etude de la Philatélie Thématique

LES POSTES BELGES PENDANT LA 1ÈRE GUERRE MONDIALE

L'entrée en guerre de la Belgique

Le 2 août 1914, l'Empereur d'Allemagne lança un ultimatum au Gouvernement belge et exigea pour les troupes allemandes le libre passage sur le territoire belge. Le lendemain, le Gouvernement belge répondit qu'il rejetait l'ultimatum et que la neutralité du pays devait être respectée. Le Gouvernement avait ordonné la défense territoriale contre toute invasion. Le 4 août 1914 les premières troupes allemandes franchirent nos frontières. La première guerre mondiale commençait pour la Belgique.

Après deux mois et demi de combats acharnés les Allemands occupaient la quasi totalité de notre territoire.

Les 8 et 9 octobre 1914, les défenseurs abandonnèrent Anvers et se retirèrent au-delà de l'Yser. Après avoir inondé la plaine de l'Yser la guerre de position commença. Le cauchemar allait durer quatre ans.

Le Gouvernement belge en exil

Forcé par les circonstances, le Gouvernement était obligé de quitter le sol national. Le 10 octobre 1914, le ministre Charles de Brocqueville demanda au Gouvernement français l'hospitalité pour le Gouvernement et son armée.

Vu que la Belgique et l'Angleterre entretenaient d'étroits liens d'amitié, le choix d'une ville portuaire était l'évidence même.

Le Havre offrait le double avantage d'une bonne liaison avec le front et l'Angleterre. Le Gouvernement français répondit qu'il accueillerait de tout cœur le Gouvernement belge, tout en lui garantissant l'exercice de son plein pouvoir de souveraineté et que l'armée belge jouirait des mêmes droits que l'armée française.

Ce sera finalement la commune de St-Adresse, à proximité du Havre, qui abritera pendant quatre ans le Gouvernement belge.

A l'origine, St-Adresse était un petit port de pêche qui était devenu une station balnéaire mondaine. Les nombreux hôtels et villas étaient l'idéal pour héberger la colonie belge.

Par ailleurs, les propriétés qui appartenaient aux ressortissants allemands pouvaient être réquisitionnées par notre Gouvernement.

LES TIMBRES A DATE

Le premier timbre à date (type I)

Comme le bureau de poste belge ne disposait d'aucun timbre à date, le bureau central du Havre lui fournit un de ses cachets.

Le texte de ce cachet était libellé : "LE HAVRE/SEINE INFRE". Une cassure au-dessus du premier E de LE HAVRE, indique qu'il s'agissait d'un timbre à date usagé. Ce timbre à date ne fut employé que jusqu'au 22 octobre 1914 inclus.

Le timbre à date commémoratif (type II)

Afin de commémorer l'ouverture du bureau de poste belge de St Adresse, le Gouvernement belge redemanda le timbre à date qui avait été fourni le 18 octobre 1914 par le bureau central du Havre. Il mit à leur disposition un timbre à date similaire, mais qui n'avait pas de brisure dans le cercle. En plus, ce cachet ne comporte pas de levée horaire, mais une étoile à six branches.

Les timbres à date belges (type III)

A partir du 23 octobre 1914 le bureau belge disposait de trois timbres à date propres. Ils portaient comme texte : "LE HAVRE (SPECIAL)/SEINE INFRE". Trois types différents étaient en usage:

- Type III a : - levée horaire et une étoile à six branches posée sur deux points,
- un point entre SEINE et INFRE,
- les espaces entre les mots composant le texte sont peu importants
- Type III b : - levée horaire sans étoile,
- un point entre SEINE et INFRE,
- les espaces entre les mots composant le texte sont peu importants.
- Type III c : - sans levée horaire, mais une étoile à six branches posée sur un point,
- un trait entre SEINE et INFRE,
- le RE de INFRE est plus large que dans les types précédents,
- les espaces entre les mots composant le texte sont plus importants.

Ces trois types de timbre à date furent utilisés jusqu'au 14 octobre 1915 inclus.

Le 13 octobre 1914, les paquebots "Pieter Deconinck" et "Jan Breydel" quittèrent Ostende avec à leur bord les ministres belges et un nombre de hauts fonctionnaires.

L'arrivée du Gouvernement belge à St-Adresse

Par décret spécial, le bénéfice de l'extraterritorialité fut accordé au Gouvernement belge. Quasiment tous les ministres et hauts fonctionnaires logeaient à St-Adresse. "L'Hostellerie", un manoir en style normand, abrita les ministres Carton de Wiart, Davignon, Pouillet, Renkin, van de Vijvere, Hubert et Berryer, ainsi que leur famille. Les ministres Helleputte, Liebert et Vandeveldé étaient logés dans un immeuble sur la place Frédéric Sauvage, le ministre Segers résidait à la route Albert 1er. La "Villa Villeroi" abrita le corps diplomatique. Les ministres plénipotentiaires, légats et attachés militaires des autres nations, étaient logés à l' "Hôtel des Régates". Le Ministre de la Guerre, Ch. de Brocqueville préféra installer son quartier général à Dunkerque. En février 1916, son quartier général était transféré à St-Pierrebroucq. Au mois de septembre 1916, il devint l'hôte du baron Cochin au château de Steenebourg à Socx.

Les liaisons entre le Ministre de la Guerre, le grand quartier général et le Gouvernement belge étaient assurées par un courrier spécial.

Le bureau de poste de St-Adresse

Vu que le Gouvernement belge jouissait de l'extraterritorialité et de toutes les prérogatives d'un gouvernement régulier, il ouvrit un bureau de poste à St-Adresse le 18 octobre 1914. Il fut établi provisoirement avenue des Régates, à côté du bureau de poste français de Nice-Havrais.

Le 15 octobre 1915, le nouveau bureau de poste ouvrit ses portes place Frédéric Sauvage, à "l'Hôtel Dufayel ou Palais des Ministres".

Un faux timbre à date

Le timbre à date du type III a été imité par un faussaire. Il se différencie de l'original par :

1. Le diamètre est plus petit (26 au lieu de 27 mm).
2. L'œil du R de HAVRE est plus large et moins haut.
3. Les boucles du S de SPECIAL sont plus fermées.
4. Les bras du E de SPECIAL sont inégaux.
5. Les lettres RE de INFRE sont moins hautes.
6. Les chiffres 1 de l'heure et du mois sont plus rapprochés.
7. La boucle des chiffres 2 est plus fermée.
8. L'encre de l'empreinte est violette.

Les timbres à date d'après le 14 octobre 1915 (type IV)

A partir du 15 octobre 1915, jour de l'ouverture du bureau de poste belge dans "l'Hôtel Dufayel" ou "Palais des Ministres", les timbres à date du type IV étaient mis en usage. Ils portaient comme texte : "POSTE BELGE-BELGIS-CHE POST/ ST.-ADRESSE".

Il en existait deux types :

Type IV a : - apparaît à partir du 15 octobre 1915,
- levée horaire sans étoile,
- mois en chiffres arabes, séparés par l'indication du jour par un trait.

Type IV b : - n'apparaît qu'à partir de 1918,
- levée horaire avec une étoile à six branches posée sur deux points,
- mois en chiffres arabes, séparés de l'indication du jour par un trait.

Les timbres à date de fortune (type V)

Les timbres à date du type IV restèrent en usage jusqu'au 22 novembre 1918 inclus, jour de la fermeture du bureau de St-Adresse.

Le bureau resta néanmoins encore ouvert quelques jours pour le traitement du courrier gouvernemental. Il utilisa pendant cette courte période des timbres à date de fortune libellés "BELGIQUE-BELGIE" et portants les numéros 22, 23 et 24.

(à suivre...)

RÉALISATION INTER-MEMBRES DU JEUDI 15 MARS 1990

Pays	Description	Départ
1. BELGIQUE :	1 L. T.P. 74(2) - 83 obl. à pont Bruxelles-(Midi)	
	Départ	70
2.	1 L. <u>EXPRES-TELEGRAPHIQUE</u> en S.M. T.P. 144, soit 0,50 F de droit fixe d'expres. FRACHISE POUR LE PORT ORDINAIRE. Arrivée avec C. de Ch. de fer : <u>Contich Kazernen n° I</u>	
	T.B. document	600
3.	1 L. <u>Recomm.</u> vers Paris T.P. 339 (CERES) 355 (PICCARD) - 359 (LA HULPE) Port exact .	300
4.	1 C.P. et 3 L. <u>Recomm.</u> Poortman - Elström - Lunettes	120
5.	1 L. <u>Recomm.</u> AGENCE AALST 14 T.P. 1069 - 1574	675
6.	1 Imprimé-Expres T.P. 1067-1371. Port imprimé 3 F (100,1 gr à 250 gr.) Droit fixe expres 12 F Obl. Bruxl X - Guichet spécial	85
7.	1 C.P. T.P. 1694 + taxe mécanique/ 1 L. T.P. 854-1518(2)-1744 obl. tourist./ 1 L. T.P. 1962 + T.Tx 68-70/ 1 Imprimé T.P. 1754	125
8.	1 C.-Invitation (Imprimé) T.P. 1743/ 1 Imprimé (<u>Enveloppe ouverte</u>) T.P. 1328-1694. <u>Marque</u> et étiqu. de retour	70
9.	1 C.P. T.P. 1131(2)-1147-1152 (avec vignette) 1153. 4 émis. diff. - <u>Obl. roulette</u>	65
10.	1 L. <u>Recomm.</u> T. de guerre 3 et 4 - Censure militaire de Mons	150
11.	1 L. T. de guerre 31 - Obl. ETAPEN INSPEKTION GENT - CENSURE	200
12.	1 C.V. en <u>S.M.</u> C. PANNE 17/11/15 - Zone non envahie	200
13.	3 C.P. en <u>S.M.</u> Marque : "CORRESPONDANCE PRIVEE-ARMÉE BELGE" en noir, vert et violet	150
14.	1 L. <u>PAR AVION</u> vers Paris T.P. 248 et T. PA 1	80
15. ETATS-UNIS :	1 E.P. 5 cents - avec public. "KEHLOR'S REX..."	65
16.	4 L. <u>PAR AVION</u> dont 1 <u>Recomm.</u> avec 5 T.P. de 1 dollar	80
17. Gd.D. LUX.:	1 L. T.P. 535-538(2) - Obl. 1er J. - Pas FDC ..	175
18.	1 E.P. 32 obl.	130

19.	HONGRIE : 1 E.P. 2 Krajczar - 1881		55
20.	ROYAUME-UNI : 1 E.P. Bde de journal - Half Penny - T.B...		80
21.	BELGIQUE : 71/73	***	850 425
22.	179/81		800 320
23.	184/86		250 100
24.	187		400 170
25.	221/33		7.000 3.100
26.	237/39		800 390
27.	240/44		750 330
28.	301		5.000 2.000
29.	302/04		550 275
30.	325		5000 2100
31.	404/06		500 230
32.	407/09		480 240
33.	436		1.900 860
34.	466/70		640 310
35.	471/77		1.850 925
36.	481/83		625 310
37.	496/503		1.000 495
38.	567 A/B		775 375
39.	737/42		1.600 600
40.	743/47		850 345
41.	751/55		3.000 1.250
42.	761/72		2.600 1.100
43.	823/25		750 310
44.	845/46		500 210
45.	868/75		2.500 1.050
46.	912/17		1.900 850
47.	927/29		5.000 1.700
48.	930/37		2.500 1.050
49.	938/40		1.900 880
50.	955/60		1.600 600
51.	946/51		7.250 3.100
52.	979/85		2.750 1.100
53.	1022/23 (3)		300 75
54.	1090/92 (10)		2.000 400
55.	1094/95 (5)		500 135
56.	1096/1101		825 370
57.	1125/27		150 35
58.	1153/58		475 160
59.	1159/62		135 25

60.	BELGIQUE : 1176/81	***	750 280
61.	1188/90		150 35
62.	BF 31		6.500 3.000
63.	BF 32		2.850 1.250
64.	Préos 60 (40 valeurs)		- 1.000
65.	CP 393 c 80 F polyvalent		21.000 9.200
66.	FRANCE : 16	O	10 150
67.	21		30 50
68.	56		40 70
69.	59		30 50
70.	119/23 - 143/45 - 206/07 - 240		1.063 1.500
71.	329	***	30 60
72.	341/42	**	70 140
73.	497/98		65 130
74.	311	***	25 50
75.	587/92		100 250
76.	593/98		110 270
77.	612/17		60 150
78.	823/26		32 80
79.	1323/24		40 90
80.	1398/99		25 55
81.	1424/27		27 60
82.	1435/41		58 135
83.	SUISSE : 828/31		13 30
84.	BELGIQUE : 62/67	O	6.295 1.850
85.	71/73	**	500 175
86.	81/83		600 210
87.	100/07		4.000 1.400
88.	BELGIQUE : 6/7 - 10/11 (10 ex.)	O	2.200 300
89.	415 (7 variétés)	***	- 150
90.	742		800 300
91.	743/47		850 300
92.	743/47	O	625 200
93.	756/60	***	1.200 400
94.	814/22		3.000 1.200
95.	938/40		1.900 760
96.	943/45		3.500 1.400
97.	943/45	O	2.100 700
98.	955/60	***	1.600 640
99.	987/89		550 170

100.	BELGIQUE: 1013/18	***	475	150
101.	1082/88		750	280
102.	1114/20		750	250
103.	1133/38		800	250
104.	BF 29		2.500	1.000
105.	CONGO Belge : 9	O	750	150
106.	26A		450	100
107.	28	**	1.500	400
108.	31 Bruxelles		700	150
109.	104 variété	***	800	250

110.	BELGIQUE: 92/99	**/**	28.000	9.500
111.	390/93	**	3.000	1.000
112.	394/400		9.260	3.200
113.	504/11		1.500	500
114.	FRANCE : 120		900	1.700
115.	121	***	412	1.000
116.	123	**	800	1.000
117.	129/32	***	1.350	2.700
118.	133	**	1.500	1.500
119.	135/36	***	2.048	4.100
120.	140		202	500
121.	143	**	180	250
122.	144	***	14	35
123.	145	**	400	500
124.	156		1.200	1.800
125.	249/51		600	1.000
126.	269		1.100	1.800
127.	P.A. 27	***	700	1.700

128.	FRANCE : 162/64	**	17	35
129.	314/15		80	160
130.	335		20	40
131.	338		60	120
132.	380		20	40
133.	381		25	50
134.	384		50	100
135.	418		60	120
136.	419		18	35
137.	422		50	100
138.	1054		20	40
139.	P.A. 37	O	175	265

140.	FRANCE : Carnet 2028	***	50	130
141.	GRECE : 1294/97 - 1343/49		35	85
142.	LIECHTEN: 458/61		18	45
143.	462/64		18	45
144.	469/76		45	110
145.	740/42		22	55
146.	LUXEMB. : 580A/86A		90	225
147.	PAYS-BAS: 563		50	125
148.	SUISSE : 1213/16		32	100
149.	Service 285/86 - 292	O	27	80

PROCHAINES MANIFESTATIONS

BRUXELLES

Le samedi 17 et dimanche 18 mars 1990, aura lieu une GRANDE EXPOSITION MAXIMAPHILE au Musée des Postes et Télécommunications, Grand Sablon, 40 - Bruxelles et Prévente des timbres "SPORT".

BOURSE INTERNATIONALE DES NEGOCIANTS

Organisée par la Chambre Professionnelle belge des négociants en timbres-poste (CPBNT) asbl, se tiendra comme chaque année en la Salle Excelsior de l'Hôtel Métropole le jeudi 8 mars 1990. Grande innovation cette année : la matinée sera, comme toujours, réservée aux négociants membres de l'IFSDA, mais l'après-midi, soit de 13 à 17 heures, l'entrée sera accessible aux collectionneurs. Droit d'entrée : 150 francs. Il sera remis gracieusement à chaque visiteur un feuillet souvenir "Louis Hanciau" éminent philatéliste et collaborateur de Jean-Baptiste MOENS dont le feuillet avait paru l'année dernière pour la même occasion.

Les personnes qui ne pourront se rendre à cette Bourse Internationale peuvent souscrire dès à présent le feuillet souvenir Louis Hanciau en versant le montant de Frs 150,- au CCP-0053435-86 de la CPBNT à Bruxelles. 'A majorer de Frs. 14,- pour port simple ou Frs. 104,- pour port recommandé).

BRAINE-LE-COMTE

Le lundi 16 avril 1990, Grande Bourse d'Echange (timbres-poste, carte-vues, monnaies) - 5e Salon de la carte vue ancienne en la Salle des Fêtes : rue Rey-Ainé, Braine-Le-Comte de 9 à 18 heures. Organisation : Association philatélique Brainoise, Av de la Houssière, 92 - 7400 Braine-Le-Comte. Tél. : 067/55.26.41

Bourse philatélique et numismatique à Anvers

Les 24 et 25 mars prochains, la 20ème Bourse philatélique et numismatique nationale de Belgique aura lieu au Bouwcentrum, 191, Jan Van Rijswijcklaan à 2020 Anvers.

Cette manifestation est organisée par l'a.s.b.l. NIPA, qui a déjà mis sur pied plus de 30 manifestations de ce genre tant à Anvers qu'à Bruxelles.

Journée des collectionneurs à Aarschot

Le dimanche 1er avril 1990, de 9h.00 à 17h.00, le club philatélique d'Aarschot organise une "Journée des collectionneurs" dans le hall de la Salle des Fêtes communale.

Exposition compétitive provinciale à Namur

Les 5 et 6 mai 1990, Exposition compétitive provinciale "BOVESSE 90" organisée par le Cercle philatélique PHILRAIL de Namur, à l'occasion de la vente anticipée de l'émission spéciale relative à l'idée Européenne "Europa", de 10h.00 à 17h.00, dans les locaux du Hall Social de l'Atelier Central S.N.C.B. de Salzinnes (1er étage), rue Fonds des Bas-Prés - 5000 Namur (juste à côté du Palais des Expositions).

Un ouvrage "FRANCOIS BOVESSE" ou "CINQUANTE ANS APRES" à caractère philatélique, est proposé au public en souscription jusqu'au 6 mai inclus. Ce recueil de 146 pages, comportant des documents inédits pour la plupart et préfacé par M. J. Vanhingeland, titulaire du Mérite Philatélique Littéraire "Paul de Smeth", retrace d'une manière objective la fonction du Gouverneur François BOVESSE en tant que Haut Commissaire des Réfugiés et des C.R.A.B. en France pendant la période de mai à septembre 1940 et s'inscrit dans le cadre du centenaire de sa naissance.

Le montant de 320 F (frais de port : 80 F en sus) peut doré et déjà être versé au C.C.P. : 000-0258537-32 de Raymond Louicis

c/o PHILRAIL - NAMUR

rue Château des Balances, 27

5000 NAMUR

La fourniture se fera à partir du 4 mai 1990.